



RESSOURCES SIRIOS INC.
TSX-V: SOI

États financiers annuels
Aux 30 juin 2015 et 2014

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2-3
États de la situation financière	4
États du résultat global	5
États des variations des capitaux propres	6
États des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8-37

1000, rue St-Antoine ouest, bureau 415, Montréal QC H3C 3R7
Tél: 514-510-7961 Téléc: 514-510-7964 www.sirios.com

RESSOURCES SIRIOS INC.

États de la situation financière

(en dollars canadiens)

	Notes	Au 30 juin 2015	Au 30 juin 2014
		\$	\$
ACTIF			
Courant			
Trésorerie		771 227	206 711
Autres débiteurs	6	13 926	199 670
Actions d'une société cotée		44 882	29 921
Taxes sur les produits et services à recevoir		15 838	103 515
Crédits d'impôt et droits remboursables à recevoir		25 941	486 830
Frais payés d'avance		16 631	38 824
		888 445	1 065 471
Non courant			
Participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	10	398 546	431 400
Immobilisations corporelles	7	6 647	2 865
Actifs d'exploration et d'évaluation	8	7 211 388	6 704 931
Total de l'actif		8 505 026	8 204 667
PASSIF			
Courant			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		131 761	332 013
Emprunt	12	46 970	-
Provision	11	315 919	315 919
Autres passifs		235 300	52 406
		729 950	700 338
Non courant			
Emprunt	12	-	141 498
Total du passif		729 950	841 836
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	13.1	23 184 622	21 946 577
Surplus d'apport		2 495 900	2 361 216
Déficit		(17 905 446)	(16 944 962)
Total des capitaux propres		7 775 076	7 362 831
Total du passif et des capitaux propres		8 505 026	8 204 667

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Les états financiers ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 27 octobre 2015.

(signé) Dominique Doucet

Dominique Doucet, président

(signé) André Proulx

André Proulx, administrateur

RESSOURCES SIRIOS INC.

États du résultat global

(en dollars canadiens)

	Notes	Exercices terminés le	
		30 juin	
		2015	2014
		\$	\$
DÉPENSES			
Salaires et charge au titre des avantages du personnel	14.1	333 361	374 484
Relations avec les investisseurs et les actionnaires		197 545	147 132
Frais de fiducie et d'enregistrement		30 746	32 711
Honoraires professionnels		67 881	55 380
Charges locatives		12 428	13 105
Frais de bureau		9 437	10 419
Assurances		6 422	6 474
Amortissement des immobilisations corporelles		1 968	1 052
Frais bancaires		849	1 094
Impôts de la partie XII.6		(12 693)	280
Dépenses de génération de projets		41 066	11 240
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation	8	7 258	4 919
PERTE OPÉRATIONNELLE		696 268	658 290
AUTRES REVENUS ET DÉPENSES			
Charges financières	16	(6 666)	(121 305)
Produits financiers	16	42 627	37 788
Reprise de valeur de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		-	640 374
Quote-part de la perte de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		(265 279)	(95 193)
Modification de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		9 199	(113 781)
		(220 119)	347 883
PERTE AVANT IMPÔTS		(916 387)	(310 407)
Impôts différés	18	75 446	182 233
PERTE NETTE ET TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL		(840 941)	(128 174)
PERTE NETTE PAR ACTION - de base et diluée	17	(0,018)	(0,004)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCES SIRIOS INC.

États des variations des capitaux propres

(en dollars canadiens)

	Notes	Capital-actions	Surplus d'apport	Déficit	Total des capitaux propres
		\$	\$	\$	\$
Solde au 1er juillet 2013		19 716 439	2 111 360	(16 563 493)	5 264 306
Perte nette et total du résultat global		-	-	(128 174)	(128 174)
Paiements fondés sur des actions	14.2	-	197 842	-	197 842
Frais d'émission d'actions		-	-	(218 881)	(218 881)
Émission d'unités et d'actions	13.1	1 824 366	17 600	-	1 841 966
Bons de souscription émis à des courtiers	13.2	-	34 414	(34 414)	-
Actions émises pour l'acquisition de droits miniers		405 772	-	-	405 772
Solde au 30 juin 2014		21 946 577	2 361 216	(16 944 962)	7 362 831
Solde au 1er juillet 2014		21 946 577	2 361 216	(16 944 962)	7 362 831
Perte nette et total du résultat global		-	-	(840 941)	(840 941)
Paiements fondés sur des actions	14.2	-	134 000	-	134 000
Frais d'émission d'actions		-	-	(118 859)	(118 859)
Émission d'unités et d'actions	13.1	1 238 045	-	-	1 238 045
Bons de souscription émis à des courtiers	13.2	-	684	(684)	-
Solde au 30 juin 2015		23 184 622	2 495 900	(17 905 446)	7 775 076

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCES SIRIOS INC.

États des flux de trésorerie

(en dollars canadiens)

	Exercices terminés le	
	30 juin	
	2015	2014
	\$	\$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Perte nette	(840 941)	(128 174)
Éléments hors caisse		
Paiements fondés sur des actions	128 000	186 725
Paiements fondés sur des actions inclus dans les dépenses d'exploration	1 408	1 029
Amortissement des immobilisations corporelles	1 968	1 052
Amortissement des frais reliés aux emprunts	5 472	52 963
Variation de la juste valeur des actions cotées	(14 961)	41 144
Gain sur règlement d'un autre débiteur	(39 445)	-
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation	7 258	4 919
Impôts différés	(75 446)	(182 233)
Reprise de valeur (dévaluation) de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	-	(640 374)
Quote-part de la perte de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	265 279	95 193
Modification de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	(9 199)	113 781
Variation nette du fonds de roulement	19	108 308
Flux de trésorerie utilisés des activités opérationnelles	(462 299)	(652 275)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Crédits d'impôt reçus	452 390	593 316
Ajout aux immobilisations corporelles	(5 750)	-
Ajout aux actifs d'exploration et d'évaluation	(697 351)	(1 395 955)
Flux de trésorerie utilisés des activités d'investissement	(250 711)	(802 639)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission d'unités et d'actions	1 496 385	2 021 000
Emprunts	-	150 000
Remboursements d'emprunt	(100 000)	(487 400)
Frais de transaction relatifs aux emprunts	-	(11 068)
Frais d'émission d'actions	(118 859)	(218 881)
Flux de trésorerie utilisés des activités de financement	1 277 526	1 453 651
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE	564 516	(1 263)
TRÉSORERIE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	206 711	207 974
TRÉSORERIE, À LA FIN DE L'EXERCICE	771 227	206 711
Information additionnelle - flux de trésorerie (note 19).		
Informations supplémentaires		
Intérêts payés reliées aux activités opérationnelles	16 155	27 198
Intérêts reçus reliées aux activités opérationnelles	599	37 788

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Depuis sa création en 1994, Ressources Sirios inc. («Sirios» ou «la Société») a pour mission principale la découverte de gisements de classe mondiale d'or à la Baie James, au Québec. Sirios a su développer au cours des années une grande expertise de l'exploration de cette région.

2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les états financiers ont été établis sur la base de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Étant donné que la Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la Société n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 30 juin 2015, la Société a un déficit de 17 905 446 \$ (16 944 962 \$ au 30 juin 2014). Ces incertitudes significatives jettent donc un doute important relativement à la capacité de la Société de poursuivre ses activités.

La capacité de la Société de poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés minières et du soutien continu des fournisseurs et créateurs. Même si la Société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussisse à obtenir d'autres financements dans l'avenir. Suivant la fin d'exercice financière, la Société a complété des placements privés pour un total de 975 362 \$, dont les détails sont fournis à la note 24.

Les états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas. Ces ajustements pourraient être importants. La direction n'a pas tenu compte de ces ajustements parce qu'elle croit en l'hypothèse de la continuité d'exploitation.

3. GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers de la Société ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

La Société est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Le siège social est situé au 1000, rue St-Antoine Ouest, bureau 415, Montréal, Québec, Canada. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de croissance TSX, sous le symbole «SOI».

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

4.1 Généralités

Les principales méthodes comptables et base d'évaluation ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

4.2 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers sont présentés en devise canadienne, qui est également la monnaie fonctionnelle de la Société.

4.3 Participation dans une société associée

La société associée, Exploration Khalkos inc. («Khalkos») est une entité sur laquelle la Société est en mesure d'exercer une influence notable, mais qui n'est pas une filiale. La participation dans une société est initialement comptabilisée au coût, incluant les frais de transactions, puis ultérieurement selon la méthode de la mise en équivalence.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.3 Participation dans une société associée (suite)

La valeur comptable de la participation dans une société associée est augmentée ou diminuée pour comptabiliser la quote-part de la Société du résultat net et des autres éléments du résultat global de la société associée ajustés, le cas échéant, pour permettre une cohérence avec les méthodes comptables de la Société.

Lorsque la quote-part de la Société dans les pertes de la société associée est égale ou supérieure à sa participation dans celle-ci, la Société cesse de comptabiliser sa quote-part dans des pertes ultérieures. Les pertes supplémentaires font l'objet d'une provision, et un passif est comptabilisé si la Société a contracté une obligation légale ou implicite ou effectué des paiements au nom de la société associée.

4.4 Instruments financiers

Comptabilisation, évaluation initiale et décomptabilisation

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur ajustée des coûts de transaction, le cas échéant, à l'exception des actifs et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont initialement évalués à la juste valeur.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après.

Classement et évaluation ultérieure des actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers de la Société sont classés dans les catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale:

- Prêts et créances;
- Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

Tous les actifs financiers sauf ceux à la juste valeur par le biais du résultat net font l'objet d'un test de dépréciation au moins à chaque date de clôture. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur.

Une indication objective de dépréciation pourrait inclure, entre autres:

- des difficultés financières importantes de la part de l'émetteur ou du débiteur;
- une rupture de contrat telle qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal; ou
- la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur.

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières ou les produits financiers, le cas échéant.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie, les souscriptions à recevoir et les autres débiteurs fait partie de cette catégorie d'instruments financiers.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.4 Instruments financiers (suite)

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les actifs financiers qui sont classés comme étant détenus à des fins de transaction ou qui respectent certaines conditions et qui sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale. Les actions d'une société cotée sont classées dans cette catégorie d'instruments financiers.

Les actifs de cette catégorie sont évalués à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur des instruments financiers est déterminée en fonction de transactions sur un marché actif.

Classement ultérieur des passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les dettes fournisseurs, les autres crédateurs et l'emprunt.

Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges d'intérêts sont présentées en résultat net, le cas échéant, dans les charges financières.

4.5 Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les options d'achat d'actions et les bons de souscription. Aux fins de ce calcul, il faut considérer que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au cours moyen du marché au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

4.6 Cédit d'impôt et de droits remboursables à recevoir

La Société a droit à des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et des crédits de droits remboursables selon la Loi sur l'impôt minier. Ces crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des dépenses d'exploration engagées en fonction des estimations de la direction. La Société comptabilise ces crédits d'impôt lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les crédits seront recouvrés et accordés et que la Société respectera les conditions connexes.

4.7 Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de dépôts de ressources minérales avant que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction ne soient démontrables. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net au moment où ils sont engagés.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.7 Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers, les options d'acquies de tels droits (conventions d'options) et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières, diminués des crédits d'impôt liés à ces dépenses, sont comptabilisés en actifs d'exploration et d'évaluation. Les dépenses liées à l'exploration et l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressources minérale. Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation, propriété minière par propriété minière, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressources minérale soit démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est comptabilisée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'un projet n'est pas assuré ou si le projet était abandonné, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable (voir note 4.8), l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minière peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation relatifs à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation (voir note 4.8) et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

Cession d'intérêt relativement à des conventions d'option

Lors de cession d'intérêt relativement à des conventions d'option, la Société ne comptabilise pas les dépenses d'exploration et d'évaluation engagées sur les propriétés par l'acquéreur. De plus, les contreparties reçues en trésorerie ou en actions de l'acquéreur sont portées en diminution de la valeur comptable des dépenses capitalisées auparavant, tout excédent étant comptabilisé comme un profit sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation en résultat net.

4.8 Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation, tandis que d'autres sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.8 Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Des tests de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation l'indiquent, mais généralement lorsqu'une de ces circonstances se présente :

- le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente, et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

4.9 Contrat de location simple

Les contrats de location pour lesquels une portion importante des risques et des avantages est conservée par le bailleur sont traités comme des contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location. Les frais connexes, comme ceux se rapportant à la maintenance et à l'assurance, sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

4.10 Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations juridiques ou implicites actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront par une sortie probable de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.10 Provisions (suite)

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement déterminables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de la propriété minière lorsqu'elle aura une obligation actuelle résultant d'un évènement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressource représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être estimé de manière fiable.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé. Ces situations sont présentées comme des passifs éventuels à moins que la probabilité de la sortie de ressources soit faible.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

4.11 Impôts sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à l'impôt différé et à l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés directement en capitaux propres.

Les actifs ou les passifs d'impôt exigible comprennent les montants à payer aux administrations fiscales ou à recouvrer de ces administrations fiscales pour la période en cours et la période de présentation de l'information financière antérieure et qui n'ont pas été réglés à la date de clôture. L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable qui diffère du résultat dans les états financiers. Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Toutefois, puisque la Société est en phase d'exploration et qu'elle n'a pas de bénéfice imposable, la charge d'impôt comptabilisée en résultat net ne correspond présentement qu'à de l'impôt différé.

L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'imposition dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la perte fiscale ou la différence temporaire déductible sous-jacente permettra de compenser un bénéfice imposable futur. L'évaluation repose sur la prévision des résultats opérationnels futurs de la Société, ajustés pour tenir compte des produits et des charges non imposables importants et de limites particulières sur l'utilisation de toute perte fiscale ou tout crédit d'impôt inutilisés. Les passifs d'impôt différé sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.11 Impôts sur le résultat (suite)

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées en résultat net à titre de charge d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en capitaux propres.

4.12 Capitaux propres

Capital-actions

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge de rémunération ou la valeur des bons antérieurement comptabilisée au poste Surplus d'apport. De plus, si les actions sont émises dans le cadre d'une acquisition de propriété minière ou tout autre actif non monétaire, les actions sont mesurées à leur juste valeur en fonction du cours de la Bourse à la date de conclusion de l'entente.

Émission d'unités

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux bons de souscription.

Placements accréditifs

L'émission d'unités accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires, de bons de souscription et la vente d'un droit aux déductions fiscales au profit des investisseurs. Au moment de l'émission des unités accréditives, la vente du droit à des déductions fiscales est différée et comptabilisée dans les autres passifs à l'état de la situation financière. Les produits des émissions d'unités accréditives sont répartis entre les actions, les bons de souscription et les autres passifs au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse à la date de l'émission, puis aux bons de souscription en fonction de la juste valeur de ceux-ci à la date de l'émission et le montant résiduel, le cas échéant, est attribué aux Autres passifs. La juste valeur des bons de souscription est déterminée à l'aide du modèle Black-Scholes. Lorsque les dépenses admissibles ont été engagées et que la Société a renoncé ou a l'intention de renoncer à son droit aux déductions fiscales au profit des investisseurs, le montant comptabilisé en Autres passifs est renversé et comptabilisé en résultat net en déduction de la charge d'impôt différé et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour la différence temporaire imposable découlant du fait que la valeur comptable des dépenses admissibles inscrites à l'actif dans l'état de la situation financière diffère de leur base fiscale.

Autres éléments des capitaux propres

Le Surplus d'apport inclut les charges de rémunération liées aux options sur actions et la valeur des bons de souscription jusqu'à l'exercice de ces options et bons de souscription. Lorsque ces options et bons de souscriptions sont exercés, les coûts de rémunération et la valeur correspondante sont transférés dans le capital-actions.

Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes de l'exercice en cours et des exercices antérieurs ainsi que les frais d'émission d'instruments de capitaux propres, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

4.13 Paiements fondés sur des actions

La Société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglé en instruments de capitaux propres, à l'intention des administrateurs, dirigeants, membres du personnel et conseillers qui y sont admissibles. Le régime de la Société ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.13 Paiements fondés sur des actions (suite)

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle doit en évaluer la valeur indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Pour les transactions effectuées avec des membres du personnel et des tiers fournissant des services similaires, la Société évalue la juste valeur des services reçus par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des bons de souscription aux courtiers) sont ultimement comptabilisés en résultat net à la dépense ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du Surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers, dans le cas d'un financement en actions, sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

Si des périodes d'acquisition des droits ou d'autres conditions d'acquisition des droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

4.14 Information sectorielle

La Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire le président et le conseil d'administration. La Société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel, soit le secteur de l'exploration et de l'évaluation des ressources minérales.

4.15 Normes, modifications et interprétations de normes publiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la Société

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes, modifications et interprétations de normes existantes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptées de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes, modifications et interprétations, qui sont susceptibles d'être pertinentes pour les états financiers de la Société, est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la

IFRS 9, Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié IFRS 9 laquelle remplace IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation. IFRS 9 introduit des améliorations comprenant un modèle plus logique de classification et d'évaluation des actifs financiers, un modèle unique de dépréciation plus prospectif, fondé sur les pertes de crédit attendues et un modèle de comptabilité de couverture substantiellement modifié. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018, l'adoption anticipée étant permise. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posées par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

Jugements importants de la direction

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers.

Comptabilisation des actifs différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des différences temporaires imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report (se reporter à la note 4.11).

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et d'obtenir du financement pour les programmes d'exploration et d'évaluation prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnables en tenant compte des circonstances. Se reporter à la note 2 pour de plus amples informations.

Incertitude relative aux estimations

L'information sur les estimations et les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après. Les résultats réels peuvent différer significativement.

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. (se reporter à la note 4.8).

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement doit être estimée. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient doit être déterminée.

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

En évaluant la dépréciation, la Société doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures, en particulier sur la faisabilité technique et la démonstrabilité de la viabilité commerciale de l'extraction, la probabilité que les dépenses seront récupérées par l'exploitation future de la propriété ou la cession de la propriété lorsque les activités n'ont pas atteint un stade suffisant pour permettre l'évaluation de l'existence de réserve, la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire afin de compléter l'exploration et le développement, et le renouvellement des permis. Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après la capitalisation des dépenses d'exploration et d'évaluation, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés dans l'exercice où l'information devient disponible.

Se reporter à la note 8 pour l'analyse de la dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation.

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2015, la Société a radié ses propriétés Hipo, Nasa et AAA. Le montant de radiation imputé au résultat net s'élève à 7 258 \$ (4 919 \$ au 30 juin 2014 sur la propriété Nasa). Aucune reprise de valeur n'a été comptabilisée pour les exercices considérés.

Les autres propriétés n'ont pas fait l'objet d'un test de dépréciation puisque la Société a la capacité de conserver les propriétés puisqu'elle dispose de ressources financières suffisantes pour respecter ses obligations à court terme. De façon générale, les droits de prospecter pour ces propriétés n'expirent pas dans un proche avenir ou il est prévu qu'ils soient renouvelés, des travaux ont été réalisés sur ces propriétés au cours des trois derniers exercices et/ou des résultats prometteurs ont été obtenus.

Paiements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité par rapport aux données historiques de ses propres actions, ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options et des bons de souscription émis. Le modèle utilisé par la Société est le modèle Black-Scholes (se reporter aux notes 13.2 et 14.2).

Crédit d'impôt à recevoir

Le calcul des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et les crédits de droits remboursables implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été reçus des autorités fiscales dont ils relèvent. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt remboursables et aux crédits de droits remboursables, aux actifs d'exploration et d'évaluation et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs. Se reporter à la note 4.6 pour plus d'information.

6. AUTRES DÉBITEURS

	Au 30 juin 2015	Au 30 juin 2014
	\$	\$
Avances à une société cotée, taux d'intérêt mensuel de 1%	-	2 829
Avances à une société associée, 1,5 %	13 926	196 841
	<u>13 926</u>	<u>199 670</u>

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Mobilier de bureau	Équipements informatiques	Total
	\$	\$	\$
<u>ANNÉE 2014-2015</u>			
Valeur comptable brute			
Solde au 1er juillet 2014	36 683	19 960	56 643
Additions	-	5 750	5 750
Solde au 30 juin 2015	36 683	25 710	62 393
Amortissement cumulé			
Solde au 1er juillet 2014	34 165	19 613	53 778
Amortissement	903	1 065	1 968
Solde au 30 juin 2015	35 068	20 678	55 746
Valeur comptable au 30 juin 2015	1 615	5 032	6 647
<u>ANNÉE 2013-2014</u>			
Valeur comptable brute			
Solde au 30 juin 2014	36 683	19 960	56 643
Amortissement cumulé			
Solde au 1er juillet 2013	33 261	19 465	52 726
Amortissement	904	148	1 052
Solde au 30 juin 2014	34 165	19 613	53 778
Valeur comptable au 30 juin 2014	2 518	347	2 865

Toutes les charges d'amortissement sont présentées dans le poste *Amortissement des immobilisations corporelles*.

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

ANNÉE 2014-2015

Droits miniers

	Solde au 30 juin 2014	Additions	Radiations	Solde au 30 juin 2015
	\$	\$	\$	\$
(a) Aquilon	43 450	27 932	-	71 382
(b) Cheechoo	452 061	11 811	-	463 872
(c) Cheechoo-extension	-	1 408	-	1 408
(d) Kukames	-	512	-	512
(e) Pontax	252 206	-	-	252 206
(f) Hipo ¹	5 535	-	(5 535)	-
(i) Taïgor	-	6 400	-	6 400
	753 252	48 063	(5 535)	795 780

RESSOURCES SIRIOS INC.

Notes complémentaires

Aux 30 juin 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

Dépenses d'exploration et d'évaluation

	Solde au 30 juin 2014	Additions	Radiations	Crédit d'impôt et de droits remboursables	Solde au 30 juin 2015
	\$	\$	\$	\$	\$
(a) Aquilon	1 282 365	4 690	-	48	1 287 103
(b) Cheechoo	2 094 581	423 579	-	8 247	2 526 407
(e) Pontax	2 573 169	23 815	-	45	2 597 029
(f) Hipo ¹	1 564	-	(1 584)	20	-
(g) Nasa ¹	-	-	(93)	93	-
(h) AAA ¹	-	-	(46)	46	-
(i) Taïgor	-	5 069	-	-	5 069
	<u>5 951 679</u>	<u>457 153</u>	<u>(1 723)</u>	<u>8 499</u>	<u>6 415 608</u>
TOTAL	<u>6 704 931</u>	<u>505 216</u>	<u>(7 258)</u>	<u>8 499</u>	<u>7 211 388</u>

ANNÉE 2013-2014

Droits miniers

	Solde au 30 juin 2013	Additions	Radiations	Solde au 30 juin 2014
	\$	\$	\$	\$
(a) Aquilon	43 450	-	-	43 450
(b) Cheechoo	38 434	413 627	-	452 061
(e) Pontax	246 319	5 887	-	252 206
(f) Hipo	5 535	-	-	5 535
	<u>333 738</u>	<u>419 514</u>	<u>-</u>	<u>753 252</u>

Dépenses d'exploration et d'évaluation

	Solde au 30 juin 2013	Additions	Radiations	Crédit d'impôt et de droits remboursables	Solde au 30 juin 2014
	\$	\$	\$	\$	\$
(a) Aquilon	1 189 392	92 973	-	-	1 282 365
(b) Cheechoo	846 119	1 297 299	-	(48 837)	2 094 581
(e) Pontax	2 573 169	-	-	-	2 573 169
(f) Hipo	1 564	-	-	-	1 564
(g) Nasa ¹	-	4 919	(4 919)	-	-
	<u>4 610 244</u>	<u>1 395 191</u>	<u>(4 919)</u>	<u>(48 837)</u>	<u>5 951 679</u>
TOTAL	<u>4 943 982</u>	<u>1 814 705</u>	<u>(4 919)</u>	<u>(48 837)</u>	<u>6 704 931</u>

¹ Au cours de l'exercice, la direction a radié les droits miniers et les dépenses d'exploration capitalisées pour les propriétés Hipo, Nasa et AAA (Nasa en 2014) pour les motifs suivants: Abandon de claims et/ou des résultats non significatifs obtenus suite aux travaux d'exploration.

Toutes les charges de radiation sont présentées en résultat net aux postes *Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation*.

